

terre

Trimestriel
ÉTÉ 2018

n° 161



PB- PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Entreprendre autrement au Nord et au Sud

Migration Circuler, vivre, résister... librement

Ed. Resp. Vincent Oury Autre Terre asbl, 4^e avenue 45, 4040 Herstal - Bureau de dépôt: NSC Liège X - P 501015



La coopération
au développement
au service du repli
sur soi ?
(P. 6)



La lutte contre
les centres fermés
pour étrangers...
(P. 8)

Coordination et secrétariat de rédaction :
Geneviève Godard et Elise Vendy

Comité de rédaction :
Maxime Bastin, Cinzia Carta, Daniel D'Ambrosio, Geneviève Godard, Claudia Marongiu, Benoît Naveau, Marie Octave, Vincent Oury et Elise Vendy

Ont collaboré à ce numéro
Sabine Amen, France Arets, Luc Baptiste, Elisabeth Lecloux, Arnaud Zacharie

Illustration de couverture :
C1 : Shutterstock
C4 : Autre Terre asbl

Graphisme : www.davidcauwe.be

Impression : Kliëmo S.A.
Imprimé à 5.200 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement (FSC)

Terre est une publication du groupe Terre. Des auteurs d'horizons divers s'expriment sur des thèmes liés à l'économie sociale et solidaire. Les articles n'engagent que leurs auteurs. Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations parus dans le journal **Terre** est encouragée, mais soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur et/ou des ayants droit au copyright.

Rédaction :
Rue de Milmort, 690
4040 Herstal – Belgique
T. : +32 4 240 58 58
F. : +32 4 228 07 50
E. : info@terre.be
W. : www.terre.be
www.facebook.com/GroupeTerre
N° de compte :
IBAN — BE53 0962 2 418 9653



Cette publication est soutenue par :



Les opinions qui sont exprimées par notre organisation ne représentent pas nécessairement celles de l'État belge et n'engagent pas celui-ci.

3
ÉDITO
Pour la justice migratoire

4
DOSSIER
Migration
Circuler, vivre,
résister... librement

Les migrations Sud-Sud,
le cas des Maliens au
Burkina Faso

6
La coopération au
développement au service
du repli sur soi ?

8
La lutte contre les centres
fermés pour étrangers et
les expulsions, un combat
pour l'égalité des droits

11
La plateforme
d'hébergement citoyenne :
un mouvement au cœur de
la solidarité



14
L'intégration des personnes
migrantes sur le marché
du travail : mission
impossible ?

16
TERRE LIBRE Sud
Mission de suivi au Burkina
Faso 2018



18
TERRE LIBRE Nord
Les jours fous de l'économie
sociale

19
BRÈVES

Édito

Pour la justice migratoire

Les migrations font la une de l'actualité belge et européenne ces dernières années. Pourtant, elles sont le parent pauvre de la mondialisation : les migrants ne représentent qu'un peu plus de 3% de la population mondiale (soit 250 millions de personnes), contre 10% au début du 20ème siècle. Parmi les migrants, ce sont les demandeurs d'asile – fuyant les conflits ou la répression en quête d'un statut de réfugié – qui occupent le devant de la scène médiatique. Pourtant, bien qu'en hausse depuis 2010, les réfugiés ne représentent environ que 10% des migrants au niveau mondial (soit 25 millions de personnes). Quant aux migrations Sud-Nord, elles ne représentent qu'un peu plus du tiers des migrations dans le monde. La politique d'asile européenne n'en est en réalité pas vraiment une. Le règlement de Dublin, sur lequel elle repose, stipule en effet que la prise en charge des demandeurs

d'asile est de la responsabilité du pays d'entrée sur le territoire européen. Il en résulte que les pays méditerranéens comme la Grèce et l'Italie doivent assumer seuls l'examen des demandes d'asile, ce qui débouche sur de gigantesques « hot spots » dont certains ont été qualifiés de « camps de détention » par le HCR (Haut Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés). Non contente de maintenir les demandeurs d'asile à sa périphérie, l'UE cherche à externaliser ses frontières au-delà de la Méditerranée, via des accords avec la Turquie et les pays africains, dans le but de réduire les flux migratoires vers l'UE. L'Europe, qui ne compte que 6% des réfugiés dans le monde, est loin d'accueillir toute la misère du monde, mais elle doit en assumer sa part. Cela implique de réviser le Règlement de Dublin et de garantir, sur base de critères clairs et d'une répartition équitable entre les Etats membres, des voies légales et sûres aux demandeurs d'asile.

La constitution d'une « Europe forteresse » ne peut représenter le principal horizon de la politique de voisinage de l'UE. Le principal défi consiste à enrayer les inégalités abyssales qui subsistent entre les deux rives de la Méditerranée, en vue de faire de l'espace euro-méditerranéen une zone de paix, de prospérité et de respect des droits humains. En attendant, nous constatons chez nous l'émergence d'initiatives citoyennes ainsi que d'initiatives publiques locales qui tentent d'apporter une réponse aux difficultés rencontrées par les migrants sur notre sol. Dans le même temps, de l'autre côté de la Méditerranée, des organisations se démènent pour développer des emplois durables et ainsi offrir aux personnes un réel choix entre rester ou partir. Sans être exhaustif, le présent numéro souhaite relever quelques-unes de ces initiatives et mieux cerner les mécanismes de solidarité qui les sous-tendent. |

Arnaud Zacharie

Migration

Circuler, vivre, résister... librement

Les migrations Sud-Sud, le cas des Maliens au Burkina Faso

Benoit Naveau,

chargé de partenariat Afrique de l'Ouest, Autre Terre asbl

Alors que trois migrants sur quatre résident dans leur pays d'origine ou dans un pays limitrophe, beaucoup de personnes conçoivent encore les migrations comme un flux uniquement Sud-Nord. Pourtant, les migrations Sud-Sud – souvent peu médiatisées – restent largement majoritaires et soulèvent de nombreuses questions : déstabilisation des régions d'accueil, soutien alimentaire, tensions ethniques, rapatriement complexe... Le cas du Burkina Faso met en lumière ces difficultés et la nécessité d'un accompagnement de ces migrants sur une très longue durée.

Les réfugiés maliens au Burkina Faso

En 2012, le Nord-Mali a été occupé durant un an par des groupes rebelles

djihadistes. Cette crise a engendré un exode massif qui – au plus fort du conflit – a « jeté » sur les routes plus de 500.000 personnes. Si celles-ci se sont réfugiées au Niger, au Burkina Faso et en Mauritanie, elles ont aussi principalement migré à l'intérieur de leur propre pays. Ces réfugiés n'ont pas particulièrement été mis en lumière et ont vite été oubliés dans l'esprit des occidentaux. Pourtant, six ans après le conflit, ils sont encore près de 200.000 à vivre en dehors de chez eux.

Les obstacles au retour sont multiples : tout d'abord, l'exode n'est pas terminé. L'insécurité persistante au Nord-Mali force encore de nombreuses familles à quitter leurs villages, comme ce fut le cas récemment lors de conflits intercommunautaires entre Peuls et Dogons¹ qui ont

occasionné le départ de 3.000 personnes vers le Burkina Faso. Ensuite, la précarité financière des déplacés rend complexe un voyage de retour. Les frais peuvent être conséquents et les routes peu sûres. L'UNHCR² met toutefois en place des mécanismes d'assistance afin de faciliter le retour des déplacés. Finalement, une partie de ceux-ci parvient à trouver un ancrage relatif dans le pays d'accueil et à y créer une activité économique qui ne rend plus le retour désirable. Au Burkina Faso, plus de 23.000 personnes³ vivent ainsi soit dans des villages frontaliers, soit dans des camps de réfugiés où ils bénéficient d'une aide alimentaire de l'UNHCR. Celle-ci tend toutefois à diminuer au cours du temps. En effet, les fonds manquent pour la gestion de cette crise peu médiatisée. Cette réalité économique

pousse l'UNHCR à ne plus soutenir tous les réfugiés, mais uniquement les plus fragilisés, au risque d'exacerber les tensions ethniques. Cette diminution de l'aide est également vue comme une stratégie pour ne pas rendre dépendants les réfugiés et ainsi les encourager à repartir chez eux.⁴ Ceux-ci se retrouvent donc devant un dilemme important : choisir entre l'insécurité en retournant au pays ou la précarité en restant au Burkina Faso.

Le terrorisme, source de stigmatisation

A cette précarité, s'ajoute la stigmatisation née des attentats de ces dernières années au Burkina Faso.

L'insécurité persistante au Nord-Mali force encore de nombreuses familles à quitter leurs villages, comme ce fut le cas récemment lors de conflits intercommunautaires entre Peuls et Dogons qui ont occasionné le départ de 3.000 personnes vers le Burkina Faso.

litér ces troubles en donnant refuge aux terroristes. Les tensions sont également exacerbées, car la population burkinabè du nord du pays jalouse l'aide obtenue par les réfugiés alors qu'elle-même est confrontée à une grande précarité alimentaire.

Gestion post-conflit difficile

Tensions intercommunautaires, difficultés d'intégration et complexité du

Avec trois attentats perpétrés à Ouagadougou et des dizaines d'incidents provoqués par des groupes terroristes aux portes du pays, les réfugiés maliens sont pointés du doigt par la population burkinabè qui les accuse de faci-

litér ces troubles en donnant refuge aux terroristes. Les tensions sont également exacerbées, car la population burkinabè du nord du pays jalouse l'aide obtenue par les réfugiés alors qu'elle-même est confrontée à une grande précarité alimentaire.

retour au pays, le chemin des réfugiés maliens est encore long avant de retrouver la quiétude d'un foyer. Au niveau mondial, ces exilés sans terre représentent pourtant une personne sur trente. Il est temps de leur accorder un soutien à la hauteur des difficultés qu'ils rencontrent. |

1. <http://www.unhcr.org>
2. UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.
3. UNHCR « Situation Mali » : <https://data2.unhcr.org/fr/situations/malisituation>
4. LANIEPCE Ludivine, Au Burkina Faso, dans un camp de réfugiés maliens, 14-06-2016, La Croix.

La coopération au développement au service du repli sur soi ?

Benoit Naveau,
chargé de partenariat Afrique de l'Ouest, Autre Terre asbl

Dans le monde de la coopération au développement, il n'est pas rare d'entendre des discours surfant sur la vague du repli sur soi en soutenant que la coopération au développement est un rempart aux migrations Sud-Nord. Ce message est dangereux, car il porte en soi un argument aux antipodes de ceux défendus par les acteurs du milieu.

Raisonnement par la négative et risque d'instrumentalisation

Le premier problème posé par ce message est d'abord sa réflexion « par la négative ». C'est parce que le citoyen ne voudrait pas se confronter au phénomène des migrations qu'il soutient la coopération au développement. Son soutien est alors basé davantage sur un phénomène de rejet plutôt que de solidarité.

Le second problème est le fait d'imaginer un agenda caché derrière les projets de coopération au développement du type « *si on réalise ces projets, c'est surtout pour ne pas qu'ils nous envahissent* ». La coopération au déve-

loppement peut ainsi se retrouver instrumentalisée par des personnes ou mouvements très éloignés de ses valeurs fondamentales.

L'amalgame est évidemment facile, car il superpose une réalité – dans

la plupart des cas, les projets de coopération au développement permettent aux bénéficiaires de mieux vivre sur leur territoire – avec une intention spécifique : « *si on fait tout cela, c'est pour limiter le flux de migrants* ».

La coopération au développement cherche à renforcer le mieux-vivre local pour que des populations démunies puissent vivre dignement sur leur territoire traditionnel.

Favoriser le mieux-vivre local

A l'opposé de ces arguments, la coopération au développement cherche à renforcer le mieux-vivre local non dans le but de limiter

l'afflux de migrants en Europe, mais plutôt pour que des populations démunies puissent vivre dignement sur leur territoire traditionnel sans crainte pour leur sécurité, leur santé, leur liberté, leur prospérité ou leur éducation. Ce sont bien ces craintes-là qui causent la majorité des migrations. Mais favoriser l'ancrage des populations ne veut pas sous-entendre limiter la libre circulation ; une circulation qui ne soit pas subie, comme c'est souvent le cas actuellement, mais qui soit une aspiration personnelle. Cette liberté de circulation est d'ailleurs, faut-il le rappeler, un droit inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (art.13) :

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.



© Iconovax - Lasserpe

Davantage de résilience grâce à l'agroécologie

Mettre en œuvre un mieux-vivre local nécessite de renforcer la résilience des populations, soit leur capacité à continuer à vivre normalement dans un contexte instable lié à de l'insécurité, aux changements climatiques, à des approvisionnements difficiles ou à des prix trop fluctuants. C'est grâce à sa capacité à être « résiliente » qu'une famille se sentira capable de continuer à vivre là où elle a toujours vécu. L'agroécologie (mais pas que... nous pourrions aussi citer l'éducation, la qualité des soins de santé, la bonne gouvernance, les perspectives

L'économie sociale fait le pari que l'entrepreneuriat collectif et solidaire est un chemin efficace et durable pour atteindre des conditions de vie dignes et une société pacifiée.

économiques, la liberté d'expression, etc.) est ainsi une porte d'entrée terriblement efficace pour garantir la stabilité des communautés. Dès lors, en faire la promotion permet selon la FAO d'offrir « *une alimentation équilibrée et nutritive, des services écosystémiques et une*

meilleure résilience face au climat. L'agroécologie peut contribuer au processus de transformation de nos systèmes alimentaires »¹. A titre d'exemple, au Mali, Autre Terre soutient 2.000 familles dans la région de Gao afin qu'elles puissent développer leurs propres cultures maraîchères en complète autonomie : formations réalisées en interne ou via d'autres associations sœurs,

capacité à produire ses propres semences, fertilisants et pesticides, marché de commercialisation local. Ces familles peuvent continuer à vivre sur leur territoire malgré l'insécurité persistante, l'isolement géographique et les aléas climatiques – en courbant l'échine, certes – mais en continuant à produire et à vivre dignement de leur travail alors que plusieurs centaines de milliers de leurs compatriotes ont pris le chemin de l'exil.

Autre angle d'approche spécifique : l'entrepreneuriat social. « *Donnez-moi un travail et je cesserai tout de suite mes larcins* », c'est en substance l'interpellation qu'un brigand de Gao a lancé au coordinateur de l'association locale « UGM »². Vivre dignement de son travail est une aspiration largement recherchée. L'économie sociale fait le pari que l'entrepreneuriat collectif et solidaire est un chemin efficace et durable pour atteindre des conditions de vie dignes et une société pacifiée.

Favoriser la résilience

Favoriser la résilience en promouvant des projets en agroécologie et en économie sociale est une stratégie gagnante, non pour empêcher de potentiels migrants de prendre la route – cela restera toujours à nos yeux leur droit le plus strict – mais pour leur permettre de vivre heureux sur leur territoire ancestral... ou ailleurs, là où ils désireront se rendre. |

1. L'agroécologie a récemment été désignée par la FAO comme une solution à privilégier face aux problèmes agricoles mondiaux : <https://news.un.org/fr/story/2018/04/1010271>
2. UGM : Union des Groupements Maraîchers de Gao

La lutte contre les centres fermés pour étrangers et les expulsions, un combat pour l'égalité des droits

France Arets,
porte-parole du Collectif de Résistance Aux Centres pour Etrangers, à Liège



La décision de multiplier les centres fermés pour étrangers date de 1992. Un seul centre existait alors, celui de Melsbroek ouvert en 1988. Il s'agit d'une décision gouvernementale prise à la suite des élections législatives de 1991, époque de la « marée noire », la grande poussée du Vlaams Blok. Cette multiplication des centres fermés résulte, d'une certaine manière, d'une adaptation par rapport au discours de l'extrême droite. Dans les centres fermés se trouvent des personnes qui n'ont commis aucun délit si ce n'est de ne pas être en ordre de papiers ; en les enfermant, on les criminalise ! Il faut rappeler que le Vlaams Blok avait à l'époque, dans ses 90 propositions (son programme), celle de l'expulsion des étrangers considérés comme « criminels ».

Successivement ont été ouverts quatre nouveaux centres : ceux de Merksplas (1993), de Steenokkerzeel (1994), de Bruges (1995) et de Vottem (1999). En 2012, le centre caricole remplace celui de Merksplas. Il existe aussi dans chaque aéroport des zones de non-droit où sont confinés les INADS (pour Inadmissibles) à l'aéroport. A partir de ces espaces fermés dans les zones de transit, on opère des « refoulements » : des personnes descendent de l'avion et, parce qu'elles ne sont pas en ordre, sont embarquées sur un vol de retour sans que personne ne le sache ! Personne n'a accès à ce centre : ni avocat, ni parlementaire, ni ONG...

L'explication officielle quant à la création des centres fermés est qu'ils ont été construits pour dissuader les personnes étrangères de venir en Belgique. Il ne s'agit pas d'une argumentation propre à la Belgique. Tous les pays de l'« Europe forteresse » utilisent ce même argument : « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Ces centres fermés sont donc créés pour rapatrier les gens, pour les expulser. Ils existent dans toute l'Union européenne et ont été légitimés par le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen, avec la « directive de la honte » qui autorise jusqu'à dix-huit mois de détention en centre de rétention. Ces centres, même s'ils

font peur, ne dissuadent pourtant personne de venir en Belgique. En effet, les mouvements migratoires sont inéluctables dans le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui.

L'Etat belge fabrique des « clandestins »

La politique menée par les gouvernements successifs et leur main de fer, l'Office des étrangers, consiste à refuser une majorité de demandes d'asile (exception récente concernant les réfugiés venant de zones de guerre comme la Syrie, par exemple). L'étranger est considéré comme suspect, menteur. De même lorsque des personnes déboutées de l'asile introduisent une demande de

régularisation parce qu'elles sont installées depuis longtemps sur le territoire, la réponse est négative. Il n'y a plus eu de régularisation réelle depuis 2009. Les grands malades qui demandent une régularisation pour raison médicale ne sont pas mieux lotis, se retrouvant souvent face à un discours du type : « on trouvera toujours bien dans votre pays d'origine une clinique qui pourrait vous soigner ». Moyennant toutefois des frais exorbitants...

Cette politique a comme conséquence la fabrication de « sans-papiers » qui vivent dès lors sans droits, dans la précarité, ou qui sont victimes de l'exploitation par des réseaux de travail clandestin, dans les secteurs économiques de la construction, de l'agriculture, de l'HoReCa, des services domestiques et aux personnes, du nettoyage, des ateliers textiles, etc.

Durcissement de la politique restrictive menée par le gouvernement fédéral face aux migrants

En 2016, 6.311 personnes sont passées par les six centres fermés. Parmi celles-ci, 79,3% sont « éloignées » (5.007 personnes). Ces chiffres concernent les éloignements à partir des centres fermés, mais ceux-ci sont en réalité plus nombreux. Les chiffres fournis par l'Office des Etrangers pour l'année 2016 sont les suivants : 10.861 éloignements, car il faut ajouter les refoulements et les retours « volontaires », lesquels se font sous la pression et la menace du passage en centre fermé et d'une expulsion avec escorte ! Theo Francken veut augmenter le nombre d'expulsions et, pour ce faire, il ne s'attaque pas seulement

aux demandeurs d'asile déboutés. Il considère par exemple toute demande de regroupement familial comme suspecte : tout mariage mixte est dit « blanc », et les bébés des couples mixtes deviennent des « bébés papiers ». Quant à ceux qui oseraient encore demander la régularisation, ils doivent maintenant payer jusqu'à 350 euros pour introduire un dossier ! Le gouvernement belge traque à la fois les migrants du Parc Maximilien et tous les sans-papiers, pour beaucoup installés depuis longtemps en Belgique, et dont les enfants fréquentent nos écoles aux côtés des nôtres. Le projet de visites domiciliaires prévoit d'arrêter dans les domiciles privés tous ceux qui n'ont pas obtenu d'autorisation de séjour (du fait d'une politique migratoire extrêmement restrictive).

Des sans-papiers sont arrêtés dans les rues, dans les transports publics, y compris dans des centres culturels – comme le Globe Aroma à Bruxelles – et leurs porte-paroles sont ciblés et placés en centre fermé.

Le plus grave : Theo Francken veut enfermer à nouveau les familles et enfants. Il a fait construire des pavillons à côté du centre de Steenokkerzeel, sous les avions qui décollent chaque minute. Nous nous sommes battus contre l'enfermement des enfants. Depuis 2008, ils ne sont plus dans les centres fermés. Le commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe interpelle sur les « dommages » résultant d'une détention pour les enfants, déjà dénoncés par le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Lutter avec le CRACPE, ou d'autres associations

Le CRACPE¹ s'est créé dès l'annonce de la construction du centre fermé pour étrangers de Vottem en 1997. Il regroupe des associations et des individus qui luttent pour la suppression des centres fermés pour étrangers et l'arrêt des expulsions, et pour une politique d'asile et d'immigration

PLAN DE LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES DES AVIONS





Nous voulons combiner une action concrète au quotidien avec une lutte politique globale.

qui respecte les Droits Humains et décide d'accueillir dignement ceux qui ont fui la guerre, les persécutions et la misère. Pour les membres du collectif, la résistance aux expulsions, aux centres fermés et à la politique honteuse et sécuritaire des gouvernements successifs passe avant tout par un travail permanent et quotidien, là où l'on vit, travaille, milite, étudie. Nous voulons combiner une action concrète au quotidien, avec une lutte politique globale. Nous sommes conscients que les centres fermés et les expulsions font partie d'une politique globale belge et européenne. Nous n'obtiendrons la suppression des centres fermés et des expulsions qu'en obtenant un changement de la loi et de la politique. D'où la nécessité d'organiser des manifestations, d'interpeller les décideurs politiques,

de construire un mouvement de résistance au niveau national et européen contre l'« Europe forteresse » avec, en Belgique, un maximum d'associations, d'acteurs de la société civile, de citoyens et d'organisations syndicales. Chaque année, nous organisons une manifestation autour de la date anniversaire de l'ouverture du centre. En 2018, c'était le dimanche 16 mars. Nous nous rassemblons aussi chaque année le 24 décembre, autour du centre avec des bougies, sur le thème : « Éclairons la face honteuse de la politique d'asile et d'immigration de notre gouvernement, les centres fermés pour étrangers et les expulsions ! ». Le CRACPE participe par ailleurs à un comité de soutien aux sans-papiers à Liège. Il apporte également une aide à des personnes sorties de Vottem

et à des étudiants sans-papiers (avec le soutien de diverses associations).

Vous pouvez nous rejoindre dans notre action au quotidien !

Notre action au quotidien comporte, entre autres : une permanence téléphonique ouverte aux détenus, une présence chaque samedi devant le centre de Vottem de 16 à 17h, l'organisation de parrainages de personnes détenues, l'envoi de recharges téléphoniques, les contacts avec les avocats et asbl qui prennent en charge le suivi des dossiers de candidats réfugiés et sans-papiers. Nous vous proposons de nous rejoindre dans cette lutte. Pour manifester, parrainer un détenu ou informer autour de vous, il suffit de nous contacter : cracpe@skynet.be.

1. Collectif de Résistance Aux Centres Pour Etrangers

La plateforme d'hébergement citoyenne : un mouvement au cœur de la solidarité

Pédagogue de formation, **Sabine Amen** travaille actuellement dans une bibliothèque pour enfants. Mère à quatre reprises, elle se décrit comme une maman du monde, ouverte aux autres. Elle revient pour nous sur l'initiative de la plateforme d'hébergement citoyenne réunissant des hommes et des femmes désireux de répondre à un besoin humain.

Pourquoi une plateforme d'hébergement citoyenne spécifiquement liée aux migrants ? Pourquoi ne pas fournir cette aide aux sans domicile fixe ?

Je me suis posé la question au début, avant d'héberger. On était en octobre, j'avais vu qu'il existait cette plateforme à Bruxelles. Ce qui était proposé là-bas était intelligent, organisé, pensé, reproduit tous les jours... c'était cadré. Pour moi, c'était rassurant. J'avais besoin de ça. Au fil de mon raisonnement, j'ai réalisé que les migrants n'ont pas choisi d'être ici. Ils ont fui des situations difficiles et, bien souvent, ils portent de lourdes responsabilités sur leurs épaules : trouver un boulot et de quoi faire vivre leur famille qui est restée là-bas. Je pense que pour les personnes sans domicile fixe, c'est un problème souvent plus individuel. J'ai un petit peu regardé et réfléchi : il y a des structures qui s'occupent d'eux,

ils ont la possibilité d'être accueillis. Cela ne signifie pas que je considère que c'est parfait, mais je ne me sentais pas prête à y trouver ma place. Ça collait moins avec ce que je pouvais offrir.

Qu'est-ce qui pousse les volontaires à s'engager pour ce genre de cause ?

Je ne sais pas si tout le monde partage le même point de vue. C'est une plateforme tellement humaine qu'on n'a pas besoin d'avoir tous la même vision. Je pense que c'est vraiment ça, la richesse. On a tous l'occasion de retrouver notre fibre humaine, sans qu'elle soit forcément identique à celle du voisin. Chacun donne ce qu'il peut offrir. Chaque partage, chaque besoin est respecté dans ce qu'il a de plus juste. C'est la légende du colibri qui va avec sa petite goutte d'eau pour éteindre l'incendie... et il fait sa part. Je crois qu'on a vraiment

renoué avec quelque chose d'humain, de juste, qu'on a perdu dans notre société à cause du consumérisme, de l'individualisme. C'est pour ça que c'est aussi fort, aussi prenant.

Peut-on dire que la plateforme est un mouvement protestataire, de revendication par rapport à des décisions politiques trop dures en matière d'immigration ?

Je pense qu'on revendique quelque chose de basique : protéger quelqu'un en danger, le mettre à l'abri et le nourrir. Ce sont des besoins fondamentaux qu'il est simplement normal d'offrir. Puisque ce n'est pas le cas, nous, on le fait. Maintenant, Theo Francken, je le « remercie ». Je pense qu'il nous a permis de retoucher à cette fibre humaine, à cette fibre citoyenne. Humaine parce qu'ils (les réfugiés, NDLR) nous appellent tous « maman ». Mais quand j'héberge, je leur dis toujours : « ce n'est pas moi »

► votre maman, c'est vous nos grands-pères ». Il ne faut quand même pas oublier que toute la planète est issue de 10.000 gars qui ont quitté l'Afrique un jour ! On essaye de nous le faire oublier, mais la plateforme est là pour nous le rappeler. Et citoyenne parce que je pense qu'on est en train de se reconnecter avec les racines de la démocratie. La vraie démocratie, ce n'est pas ce qu'on nous donne maintenant. On fait croire aux citoyens qu'ils ont leur mot à dire. Moi, je crois qu'on n'a plus grand-chose à dire chez nous. C'est à nous de revendiquer. Avec la plateforme, on revendique la parole. On veut inverser la vapeur en remettant l'humain au centre.

Comment la plateforme s'est-elle créée ?

A Bruxelles, il existe physiquement une structure d'aide aux réfugiés. Cette structure s'est déclinée en un groupe Facebook « Hébergement Plateforme citoyenne ». Ça s'est mis en route comme ça : il y a des bruxellois qui ont commencé à héberger, à « venir » sur la plateforme Facebook. Quand je l'ai découverte en octobre 2017, on était 7.000. Aujourd'hui, on est plus de 40.000 ! Ça ne veut pas dire que tous hébergent, mais il y a quand même un nombre énorme de personnes qui soutiennent et donnent leur aval à ce qui se passe.

Comment les rôles se sont-ils répartis entre vous ?

De manière spontanée en fonction des besoins, du temps et des envies de chacun. Pour moi, c'est vraiment important qu'on garde le côté spontané de la démarche. Il y a des administrateurs et des modérateurs de la plateforme, mais cela ne



veut pas dire que l'on décide seuls. Même si pour beaucoup les rôles ont quand même un sens, ils se rendent vite compte qu'on est tous là dans le même bateau – sans vouloir faire de mauvais jeux de mots – et qu'on avance tous ensemble. Il y a toujours la plateforme de Bruxelles qui reste la référence puisque tout repasse par elle. Certaines décisions sont venues au fil du temps. Par exemple, au tout début, on devenait membre immédiatement. Maintenant, il y a un processus de validation par le modérateur. C'est également le cas depuis janvier pour les publications. Il y avait trop de gens qui parlaient des camions, des parkings, des gars qui « allaient essayer de passer ». Dans ce cas, on prévient la personne. On lui demande de supprimer ou on n'édite pas cette publication-là.

Est-ce que l'engagement ne faiblit pas avec le temps ? Avec cette impression qu'on ne verra jamais le bout ?

En même temps, pourquoi devrait-il y avoir un bout ? Ça se passe bien, ça apporte plein de choses. On est dans l'instant présent. Si on se dit que ça ne finira jamais, on se met un poids sur les épaules. Contrairement à notre société qui a tendance à utiliser les renforcements externes (« c'est bien tu as bien travaillé à l'école », « c'est bien tu as bien débarrassé la table », « c'est bien tu as ton salaire, tu as bien travaillé... »), notre moteur à nous est la relation qui se crée. C'est notre seul renforcement. On est fier de soi parce qu'on a fait quelque chose de juste et de bon. Et on n'est pas payé pour. Il n'y a personne qui nous a obligé à le faire. On le refait si on veut, on arrête si on veut

et il n'y a personne qui va vous dire que tu as « bien fait » ou « mal fait ». C'est ça qui est extraordinaire.

N'avez-vous jamais ressenti le besoin de mettre un frein à votre investissement ?

Il me semble important de garder à l'esprit cette idée de renforcement qui émane de chacun de nous. C'est cela qui permet, quand on ne se sent plus bien, de pouvoir s'autoriser à dire « je fais une pause ». Petit à petit, on se rend compte du temps que ça prend et on rectifie. Il n'y a pas de mal à rectifier. Cette autorisation-là, si on y touche, c'est fini parce que c'est le nœud de la plateforme. C'est le nœud de l'aide. Moi, ce sont mes grands (ses enfants, NDLR) qui m'ont mis une limite. A un moment donné, ça devient tellement important de vider

le Parc que tu en fais un enjeu vraiment fort. Et tu tombes alors dans un « trip » qui n'est finalement pas positif. D'avoir entendu ma fille et d'avoir pris conscience de l'avalancement dans lequel j'étais, c'est aussi important.

Quelles sont les perspectives d'avenir par rapport au problème d'immigration ? Pensez-vous sortir un jour du tunnel ?

D'abord, je n'ai pas l'impression d'être dans un tunnel. Pour moi, on fait la lumière sur beaucoup de choses. Et à partir du moment où tu n'es plus dans un tunnel, les choses avancent comme elles doivent avancer. Concernant les perspectives, maintenant que c'est parti, ça ne

Je pense qu'on revendique quelque chose de basique : protéger quelqu'un en danger, le mettre à l'abri et le nourrir. Ce sont des besoins fondamentaux qu'il est simplement normal d'offrir. Puisque ce n'est pas le cas, nous, on le fait.

changera plus. Il y a aussi d'autres points de vue qui te diront que si, sur la terre, il n'y avait personne pour faire du « mal », ça n'aiderait pas à évoluer. Ça rejoint ce que je disais avec le « merci Francken » qui

nous a reconnectés. Donc je ne sais pas... je n'ai pas de réponse à ça. Je crois que personne n'a la réponse. Et par rapport à la plateforme et à sa durée de vie, j'ai ma philosophie qui est de vivre l'instant présent ! Je n'anticipe rien. Je ne considère même pas que je le fais à la place des politiques, je fais ce qui est urgent, ici et maintenant. Je ne vais pas dire que je me fous de ce que Theo Francken envisage, mais là, dans l'humain, c'est tout simple et ça fonctionne au jour le jour. ■

Propos recueillis par Elise Vendy

L'intégration des personnes migrantes sur le marché du travail : mission impossible ?

Luc Baptiste,
volontaire impliqué chez Autre Terre asbl

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le sujet est vaste et complexe. Pour aborder cette question de l'intégration des personnes migrantes sur le marché du travail, je me suis donc basé sur mon expérience de bénévole chez DUO FOR A JOB (accompagnement d'un jeune migrant à la recherche d'un emploi), chez Autre Terre (financement de projets de développement en Afrique et en Amérique latine) et dans une école de devoirs pour adolescents dont certains sont issus de l'immigration.

Trouver un travail correct n'est pas une chose aisée. Pour un migrant, la tâche est encore plus ardue. S'il existe des solutions, elles exigent toutefois un effort dans la durée et un accompagnement personnalisé. Il est également nécessaire de bien comprendre les obstacles à dépasser.

Le parcours d'un migrant

Il est rare qu'une personne « réfugiée » raconte son parcours en détail : par pudeur, par peur de représailles de la part des passeurs, ou tout simplement pour ne pas se remémorer des épisodes douloureux. Le départ étant bien souvent vécu comme un déchirement, ce silence doit être respecté. D'autant que ces personnes portent généralement le lourd fardeau de réussir leur nouvelle vie, afin de rembourser l'argent emprunté et de venir en aide à la famille restée au pays.

Une fois arrivé ici, il faut d'abord franchir certaines étapes : centre fermé, demande d'asile, réception d'un statut officiel dit « réfugié », permis de séjour, enregistrement au CPAS... La quête d'un travail peut alors seulement commencer, et celle-ci est généralement parsemée d'obstacles :

- Au niveau des valeurs d'abord, les priorités sont fondamentalement différentes. Ici, nous plaçons en priorité le culte de l'individu ; la communauté et le sacré viennent souvent à la fin. Dans le Sud, c'est l'inverse.
- Des problèmes se font également sentir au niveau du manque de connaissance de notre langue (surtout dans les premiers temps) mais également au niveau de l'alimentation, des habitudes vestimentaires, de la mobilité... Autant d'aspects auxquels il faut s'habituer et qui ne favorisent pas l'obtention d'un emploi.

- Enfin, le manque de confiance en soi, l'isolement, la perte de la famille et le sentiment d'impuissance ne facilitent pas l'intégration dans le milieu du travail.

Pour l'employeur, les obstacles à l'engagement d'une personne réfugiée ont l'air moins nombreux, mais ils sont toutefois importants :

- Il y a d'abord la méfiance par rapport à quelqu'un d'origine et de culture différentes. En effet, l'engagement d'une personne est toujours délicat car cela implique un jugement sur une base qui reste, en partie, subjective. Si le candidat est différent des standards habituels (origine étrangère, connaissance moyenne du français, parfois pas ou peu de bagage scolaire), c'est encore plus compliqué.
- La peur de la réaction des autres travailleurs peut également être un

EXAMEN POUR CANDIDAT À L'IMMIGRATION :



Une fois arrivé ici, il faut d'abord franchir certaines étapes : centre fermé, demande d'asile, réception d'un statut officiel dit « réfugié », permis de séjour, enregistrement au CPAS... La quête d'un travail peut alors seulement commencer.

frein. En effet, même si l'employeur est ouvert et prêt à faire la démarche, cela peut par la suite se révéler très problématique si la personne engagée n'est pas acceptée par le reste du personnel.

Restons optimistes, mais soyons réalistes

Dans leur quête d'un emploi, les personnes réfugiées en situation d'insertion montrent une réelle envie de travailler. Elles espèrent, grâce à leur travail, devenir des citoyens à part

entière, autonomes. Leurs motivations sont souvent multiples : sortir de leur situation temporaire, mais aussi rembourser leurs « frais de voyage », envoyer de l'argent à leur famille restée là-bas (la solidarité reste importante) et être à même de les faire venir dès que possible. Leurs exigences en matière d'emploi sont

dès lors plus modérées. De plus, leur jeunesse, leur créativité, leur spontanéité et leur bagage culturel apportent un vent nouveau à notre société. Force est de constater que les

Quelques adresses utiles :

Le FOREM et le CPAS sont maintenant proactifs en la matière et sont des organismes officiels de référence pour les demandeurs d'emploi issus de l'immigration. A côté de ces organismes, une multitude d'asbl et de sociétés s'occupent également de la question. En voici quelques-unes, citées de manière non exhaustive :

- CIRE et CRIPEL sont des organismes d'accompagnement. Ils prennent en charge le premier accueil, les démarches administratives, les cours de français et la défense juridique.
- DUO FOR A JOB est une asbl active dans la recherche d'un travail ou la formation.
- CREASOL et ARTICLE 23 sont des entreprises de formation et d'insertion par le travail. Elles sont un bon tremplin pour aborder le monde du travail en combinant formation et pratique.

migrants sont là et certains pour longtemps (hormis les réfugiés des pays en guerre qui retourneront en grande partie chez eux). Il est, dès lors, beaucoup plus judicieux – et d'un certain bon sens – de les prendre directement en charge, de les intégrer en les aidant à trouver du travail, plutôt que de les laisser pour compte avec tous les risques que cela implique (délinquance, radicalisation, etc.).

Mission de suivi au Burkina Faso 2018

Fin février, Benoît Naveau (chargé de partenariat Afrique de l'Ouest) et Vincent Oury (Directeur d'Autre Terre) ont mené une mission de suivi au Burkina Faso. Au menu de cette mission bien remplie : de nombreuses visites de terrain auprès de partenaires burkinabé d'Autre Terre, une réunion de coordination avec nos collègues basés à Ouagadougou, une rencontre avec les représentants du CNABio1 et du GTESS2 dans lesquels Autre Terre est très active, ainsi qu'une réunion de concertation avec les représentants d'Iles de Paix et SOS Faim dans le cadre de notre programme commun SIA.

Voici quelques photos rapportées du voyage...

Vincent Oury



Centre de tri textile du Baobab (Fulgence) – Projet soutenu conjointement par Terre asbl et Autre Terre asbl visant à développer une activité d'économie sociale et solidaire dont les bénéfices espérés pourront, à leur tour, engendrer d'autres projets de développement local.



Notre collègue Romuald posant à côté du fameux Ngui Guiss (APIL - Ziniaré), arbre aux nombreuses vertus.

Système de maraîchage urbain.



1. Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio) : association burkinabé ayant pour mission de favoriser le développement de l'agriculture biologique au Burkina Faso en mettant notamment en place des formations, des activités de réseautage et de promotion des producteurs ainsi qu'un plaidoyer pour la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire soutenant l'agriculture bio. Le CNABio a également initié et accompagne la mise en place du label BioSPG qui permet une certification participative de produits maraîchers bio.
2. Groupe Thématique Economie Sociale et Solidaire (GTESS) : partie intégrante du Secrétariat Permanent des ONG du Burkina Faso, le GTESS a pour objectif de faire reconnaître et de développer l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso. Le groupe tente notamment d'influencer le Plan National de Développement Economique et Social et de faire découvrir les entreprises d'économie sociale au grand public.

Les jours fous de l'économie sociale

Les jours fous de l'économie sociale se sont déroulés durant le mois de mars dans toute la Wallonie et à Bruxelles.

L'économie sociale, c'est quoi ?

L'économie sociale se compose d'activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, mais aussi des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par l'ensemble des principes suivants :

- Finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt qu'une finalité de profit (les bénéficiaires sont un moyen de mieux réaliser l'objectif, de développer l'activité, et non le mobile principal de celle-ci) ;
- Autonomie de gestion face à l'Etat qui n'intervient pas dans la prise de décision ;
- Processus de décision démocratique qui renvoie au principe « une personne, une voix » ;
- Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

Pourquoi un salon de l'économie sociale ?

Les entreprises d'économie sociale sont diverses et variées, et une telle diversité crée parfois de la confusion

auprès du public. Parallèlement, celui-ci est de plus en plus en recherche de sens. L'économie sociale est une réponse à cette quête. Elle permet aux citoyens de consommer, d'investir, de travailler et d'entreprendre autrement, en adéquation avec les valeurs humaines de solidarité, de participation, de coopération, et avec des finalités autres que le profit à tout prix.

L'objectif poursuivi par les jours fous est de promouvoir et présenter l'économie sociale et ses valeurs d'une

manière simple, positive et attractive. Ce projet, organisé par l'asbl Financité, était soutenu par la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale.

Terre, en tant qu'acteur de l'économie sociale, était présent aux salons de Liège et Bruxelles ! Ce fut l'occasion de mettre en avant le travail réalisé par l'asbl qui compte aujourd'hui 240 emplois stables, tout en mettant en lumière les boutiques de seconde main et la qualité des vêtements proposés à la clientèle. |

Elisabeth Lecloux



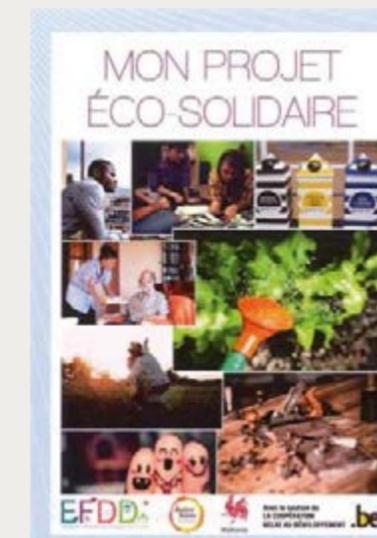
Brèves

La plus belle vitrine de la récup' se trouve à Verviers !

La première semaine de mai, c'était la « Fête de la Récup' » organisée par la fédération Ressources. Dans ce cadre, celle-ci avait lancé un concours de la plus belle vitrine auquel les Boutiques de Terre asbl et Fleur Service Social asbl participaient. Après un suspense insoutenable, le verdict est enfin tombé : la Boutique Terre de Verviers l'a emporté ! Bravo à tous les participants pour leur dynamisme et leur créativité.



Appel à projets Éco-solidaire 2018-2019



Vous êtes enseignant ? Vous aimeriez initier vos élèves à la gestion de projets qui replacent l'Humain et la Nature au cœur des préoccupations ? Vous aimeriez expérimenter la gestion participative et démocratique avec vos élèves ? L'ONG Autre Terre et l'asbl Éducation et Formation au Développement Durable (EFDD) se sont associées pour lancer un appel à projets d'entrepreneuriat durable, dans le respect des principes du développement durable et de l'économie sociale et solidaire dans les écoles secondaires dans les Régions wallonne et bruxelloise.

Découvrez l'appel à projets détaillé sur www.enseignement.be ou contactez-nous au 0471/71.16.55

Fête de la ruralité à Marchin

Dimanche 1^{er} juillet

Pour sa 4^e édition, la Fête de la ruralité de Marchin mettra l'accent sur les circuits-courts et la promotion d'un mode de consommation plus éthique, respectueux de l'environnement et de l'agriculture familiale.

Autre Terre asbl sera sur place afin de présenter les projets qu'elle soutient dans les pays du Sud au travers de diverses activités ludiques.

On vous y attend nombreux.



terre

est une publication destinée à promouvoir l'économie sociale et solidaire à travers des initiatives ainsi que des réflexions du Nord et du Sud.

Abonnement gratuit sur simple demande

T : +32 (0)4 240 68 48 - E : info@autreterre.org

www.autreterre.org - www.terre.be - www.entreprendreautrement.be



**Ne me jetez pas,
faites-moi circuler auprès
de vos proches !**